



COMMUNIQUÉ

AUGUST & DEBOUZY ASSISTE DASSAULT AVIATION

Private Equity Corporate - M&A | 31/03/15 | Gilles August



AÉRONAUTIQUE & DÉFENSE

Après le rachat initial par Dassault Aviation en septembre-novembre 2014 d'un bloc de 9,41% de ses propres titres (dont 8% auprès d'Airbus Group), suivi de l'annulation d'une partie des actions ainsi acquises représentant 9,01% de son capital, Dassault Aviation a coopéré avec Airbus Group dans le cadre du placement privé auprès d'investisseurs institutionnels d'un bloc représentant 17,5% du capital de Dassault Aviation pour un montant total de 1,64 milliard d'euros. A l'occasion de cette opération, Dassault Aviation a racheté 5% de ses propres titres pour un montant de 451 millions d'euros, soit 980 euros par action (le prix de cession aux autres investisseurs s'élevant à 1.030 euros par action). A l'issue de cette opération, le flottant de Dassault Aviation est passé de 1,9% à 14,4% et l'émetteur détient désormais 5,44% de ses propres titres.

Dassault Aviation était conseillé par August et Debouzy avec **Gilles August** et **Ferenc Gorter**, associés, **Aurélien Veil**, counsel. Airbus Group était représenté par Darrois Villey Maillot Brochier avec **Bertrand Cardi** et **Christophe Vinsonneau**, associés, **Laurent Gautier**, counsel, et **Orphée Grosjean** en corporate et marchés de capitaux, ainsi que par Allen & Overy avec **Marc Castagnède**, associé, et **Olivier Thébaud** en corporate, **Diana Billik**, associée, pour les aspects ICM, et avec **Mathieu Vignon**, associé, et **Viviane Carpentier** en fiscal.
